



Vue aérienne des marais de Voutron © A. Barathieu/LPO



Bécassine des marais  
© Jean-Louis Le Moigne

Ce projet est coordonné  
par la Ligue pour la Protection  
des Oiseaux en partenariat avec  
le Conservatoire Régional  
des Espaces Naturels  
de Poitou-Charentes



Plus d'informations, les rapports, les lettres  
d'information : [www.maraisderochefort.lpo.fr](http://www.maraisderochefort.lpo.fr)

Partenaires financiers :



Ligue pour la Protection des Oiseaux • Corderie Royale • BP 90263  
17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86



Site internet : [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • Mail : [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)  
Conception : Sylvain Hunault. Graphisme/Mise en page : A. Barreau,  
Service Éditions LPO © 2007 ED0710001AB. Impression : Imprimerie Lagarde,  
17 Breuillet - Imprim'Vert. Imprimé avec des encres végétales sur Cyclus Print.



Préservation et restauration des fonctions biologiques des marais de Rochefort

Echasse blanche - Christophe Sidamon-Pesson / Rosalie des Alpes - RN Yves / Marais de Voutron - Christophe Egreteau, Vincent Delecour

Programme européen Life Nature  
n° LIFE6NAT/F/000147  
Marais de Rochefort 2006-2010



# LIFE MARAIS DE ROCHEFORT



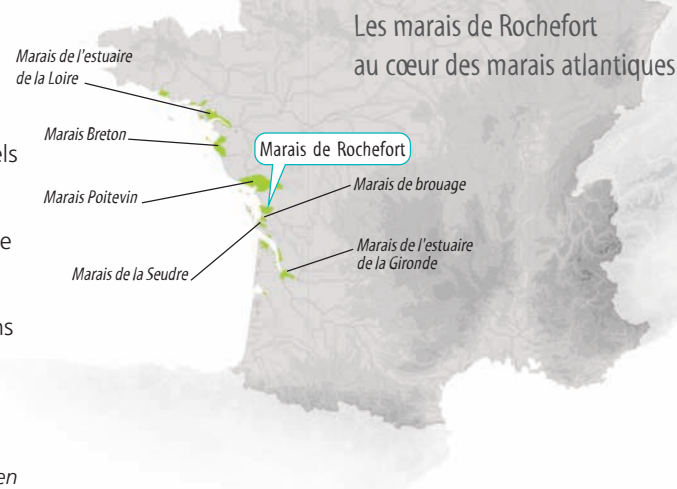
## DES PAYSAGES FAÇONNÉS PAR L'HOMME ET LA NATURE

Situés entre les villes de La Rochelle et de Rochefort-sur-mer, les marais de Rochefort s'inscrivent dans le vaste ensemble des marais du littoral atlantique et couvrent près de 13 600 hectares de zones humides. Leur formation résulte du comblement d'un ancien golfe maritime par des dépôts d'origine à la fois marine et fluviale. Ce n'est qu'à partir du X<sup>e</sup> siècle que ces vasières sont progressivement protégées de la submersion par les marées puis aménagées par l'homme. Ces anciennes vasières sont dès lors transformées en salines, prairies de pâturage ou de fauche et, localement, en cultures. Plus récemment, au cours des années 1970 et 1980, le retournement et la mise en place de drainages enterrés a conduit à la destruction de surfaces importantes de prairies naturelles souvent pluri-centenaires. Depuis le début des années 90, la mise en place des mesures agri-environnementales, en revalorisant et en soutenant l'activité d'élevage en marais, a permis de préserver une bonne partie des surfaces et de la valeur écologique des prairies naturelles humides.

## NATURA 2000 ET LIFE NATURE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Le territoire des marais de Rochefort est doté depuis 2006 d'un Document d'Objectifs Natura 2000 (le Docob). Issu d'une large concertation, il constitue le document de référence pour la gestion des marais. Ce Docob présente un état des lieux et propose de grandes orientations pour mener des actions de gestion sur les habitats naturels ainsi que des opérations de préservation des espèces d'intérêt communautaire\*. Entre 2006 et 2010, le programme Life Nature Marais de Rochefort, coordonné par la LPO, vise à engager un processus de préservation et de restauration de la valeur et des fonctions biologiques du marais, à travers la mise en œuvre d'actions expérimentales et démonstratives dans différents domaines (études, travaux écologiques, sensibilisation).

\* espèces ou habitats menacés au niveau européen

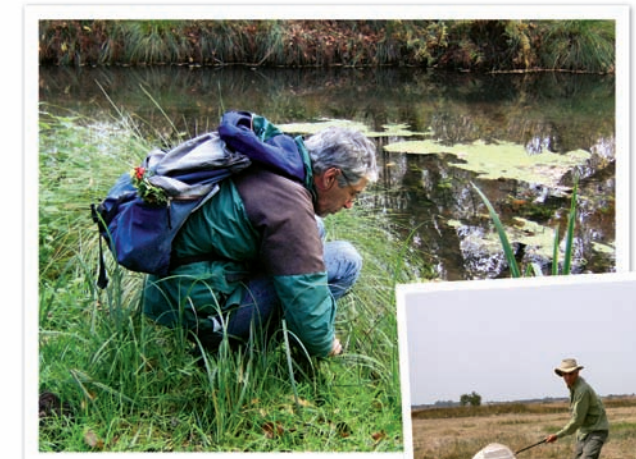


## Observatoire de la qualité biologique du marais

Un certain nombre d'habitats et d'espèces font l'objet d'inventaires et de suivis ponctuels dans le cadre de divers projets dans les marais de Rochefort. Les données recueillies portent rarement sur l'ensemble du territoire et ne font pas l'objet d'une centralisation systématique. En l'absence d'une vision globale, il est difficile d'appréhender l'évolution de la qualité biologique du marais et d'évaluer les effets des différentes mesures de gestion. Pour y remédier, les suivis biologiques prévus dans le cadre du programme Life alimenteront un observatoire d'indicateurs faune-flore-habitats permettant d'évaluer à moyen et long terme la qualité biologique du marais. Les informations obtenues devront également permettre d'affiner, de redéfinir ou de proposer de nouvelles orientations de gestion pour le site Natura 2000 des marais de Rochefort.

## Sensibilisation aux enjeux écologiques sur le marais

Le classement des marais de Rochefort en site Natura 2000 a soulevé des interrogations légitimes de la part des acteurs locaux : élus, usagers, exploitants agricoles, etc. L'intérêt porté à des milieux naturels et des espèces menacés au niveau européen et national, qui peuvent toutefois apparaître comme plutôt communs localement, a suscité de nombreux questionnements lors de la démarche d'élaboration du Docob



Suivi botanique © Emmanuelle Champion



Suivi entomofaune © Emmanuelle Champion

Natura 2000. A titre d'exemple, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse ou encore l'Iris maritime sont très abondants sur certaines parcelles de marais exploitées par pâturage mais, en France, on ne rencontre ces plantes protégées au niveau national et régional presque uniquement qu'en marais littoral.

La sensibilisation des usagers et du public en vue d'une prise de conscience de la richesse biologique des marais de Rochefort est un des principaux volets de ce programme. De nombreuses actions de communication et de sensibilisation sont donc prévues, comme la pose de panneaux d'information, l'édition de documents de communication (plaquettes, poster...) ou encore la construction d'une plate-forme d'observation.

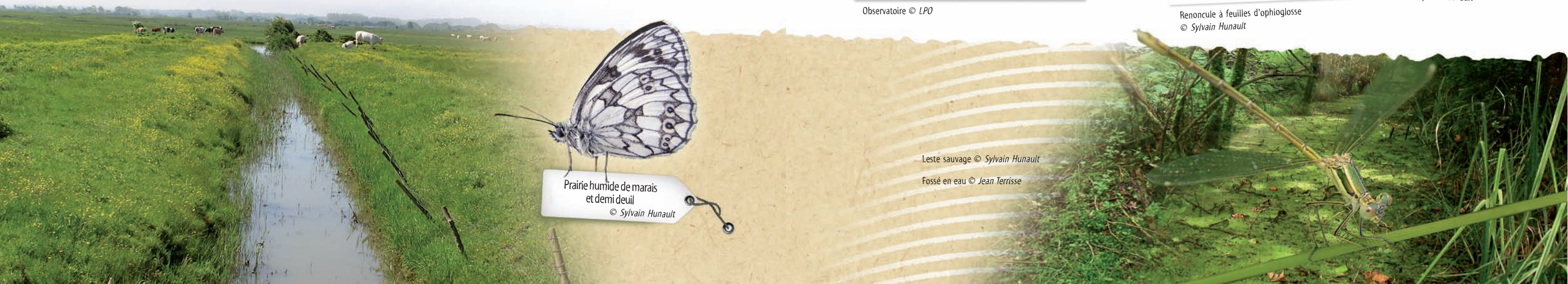


Observatoire © LPO



Renoncule à feuilles d'ophioglosse © Sylvain Hunault

Iris maritime © Sylvain Hunault



Lesté sauvage © Sylvain Hunault

Fossé en eau © Jean Terrisse

## Amélioration et pérennisation des sites de reproduction de la Guifette noire et restauration des sites de reproduction du Busard cendré en marais

### La Guifette noire

La Guifette noire, très exigeante sur la qualité du milieu en période de reproduction, figure parmi les oiseaux les plus menacés au niveau national. Si au XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs milliers de couples se reproduisaient en France, dans les années soixante seulement 260 à 300 couples étaient recensés. En 2006, on ne recensait que 5 sites de nidification avec un total de 158 couples. Aujourd'hui, dans les marais de Rochefort, la reproduction de l'espèce (entre 8 et 10 couples en moyenne) est principalement perturbée par une exondation printanière trop précoce des baisses et des jas (réduisant le nombre de sites potentiels de nidification) et de trop brutales variations des niveaux d'eau. A cela s'ajoutent, certaines années, la faiblesse de la disponibilité alimentaire et le piétinement des nids par le bétail parfois obligé de descendre dans les baisses pour trouver l'eau et la pâture. En lien étroit avec les actions du volet hydraulique, un suivi, une gestion et une protection annuelle des sites (pose de radeaux, conventions...) seront mis en place durant les quatre années du programme.

### Le Busard cendré

Les marais de Rochefort accueillent l'une des rares populations françaises de Busard cendré nichant encore en prairie de marais, l'espèce nichant traditionnellement sur ce type de milieu et dans les landes, garrigues ou friches. Ces espaces se réduisant sans cesse, le Busard cendré niche désormais majoritairement dans les cultures où la mortalité des jeunes tués par les moissonneuses est importante. Sur les terrains acquis conjointement par la LPO, Nature Environnement 17\* et le WWF en marais de Rochefort, la gestion expérimentale actuelle vise à maintenir un état transitoire de la végétation prairiale favorable au Busard cendré. L'évolution rapide de la végétation et la fermeture progressive du milieu ne permettent pas de maintenir un état de milieu suffisamment attractif. Il est donc prévu d'en réactualiser le plan de gestion et d'y réaliser des travaux d'entretien.

\*Association locale de protection de la nature



Guifette noire © Emile Barbelette

*Espèce emblématique des marais atlantiques, la Guifette noire est aujourd'hui un des oiseaux les plus menacés de France.*



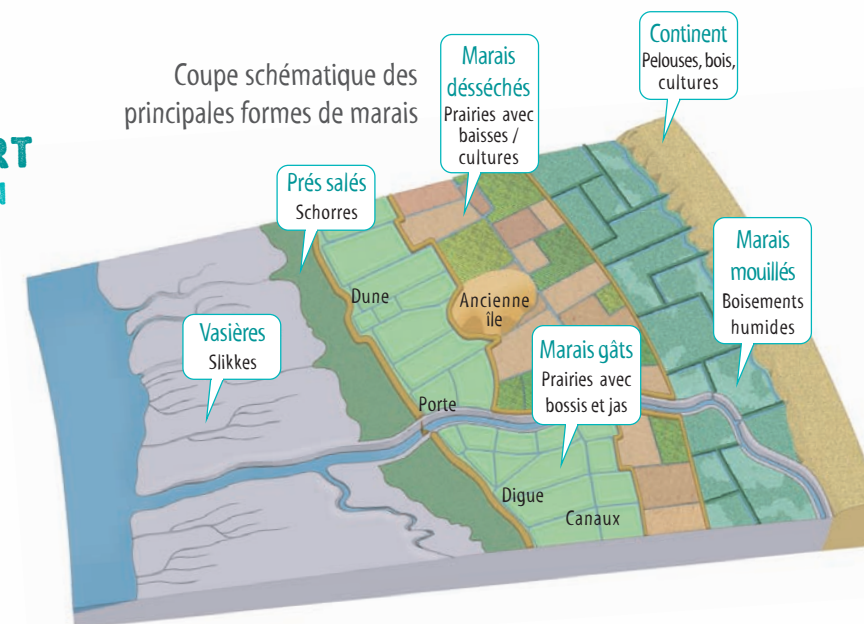
Guifette noire © Vincent Delecour

Busard cendré et radeaux d'aide à la nidification pour Guifette noire  
© Fabrice Cahez, Sylvain Hunault

## LES MARAIS DE ROCHEFORT UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Caractérisés par de grands ensembles de prairies ouvertes (remarquables par la salinité résiduelle du sol et les nombreux faciès liés à la topographie) et parcourus par un maillage de canaux en eau douce, ces marais s'ouvrent sur une large façade littorale où se succèdent anciennes lagunes, cordons dunaires et vasières découvertes à marée basse.

A l'intérieur des terres, le marais témoigne des usages passés... et présents : marais "gâts", anciens marais salants aujourd'hui voués à l'élevage / marais "plats", traditionnellement occupés par l'élevage et les cultures en rigoles / marais "mouillés", zone d'épandage des crues, destinée à l'élevage et aux boisements humides. A ces grands ensembles s'ajoutent des milieux plus localisés mais tout aussi intéressants : roselières, mégaphorbiaies et pelouses calcaires. Tous ces paysages sont autant de milieux naturels abritant une faune et une flore aussi riches que fragiles : zone refuge pour des mammifères

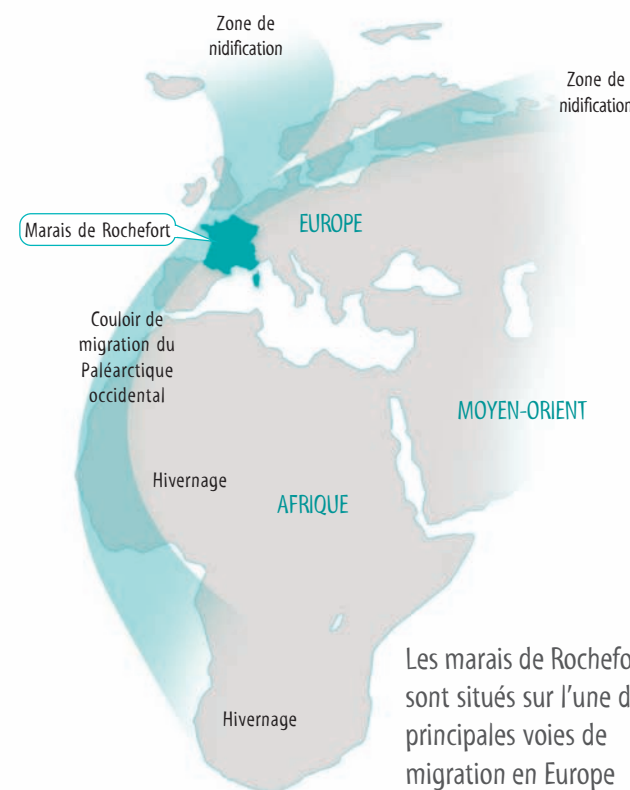


rare tels la Loutre et le Vison d'Europe, halte migratoire et site d'hivernage pour de nombreux canards et limicoles, site de reproduction pour de nombreux oiseaux d'eau dont la Guifette noire (prairies humides) et le Héron pourpré (boisements humides), biotopes de nombreuses espèces végétales rares et menacées (Renoncule à feuilles d'ophioglosse, Iris maritime).

## UNE ZONE HUMIDE À FORTE VALEUR ÉCOLOGIQUE ET AUX MULTIPLES FONCTIONS

Le site présente 20 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires, présents sur la façade littorale (lagunes, dunes grises et mares temporaires).

Le marais intérieur est occupé par 5 des principaux habitats d'intérêt communautaire dont l'ensemble remarquable de "prairies subhalophiles thermo-atlantiques" présent sur 6 675 hectares soit 53 % du site. Les marais de Rochefort constituent pour cet habitat une zone de grande importance à l'échelle nationale en lien avec les autres marais de Charente-Maritime (marais de Brouage et de la Seudre), les marais de Vendée (partie occidentale du marais Poitevin, marais Breton) ainsi que les estuaires et marais de la Loire et de la Gironde. Avec 15 espèces inscrites à l'annexe II et 35 espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitats, les marais de Rochefort se placent parmi les sites Natura 2000 les plus riches en espèces d'intérêt communautaire au niveau de la région Poitou-Charentes. Il s'agit d'un site d'importance nationale pour l'ensemble des espèces de faune inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats. Outre leur valeur biologique, les marais littoraux remplissent de nombreuses fonctions naturelles (zones d'épandage des crues, recharge des nappes phréatiques, épuration des eaux...) et culturelles (patrimoine historique et architectural, support d'activités telles que l'élevage, la conchyliculture...).



Les marais de Rochefort sont situés sur l'une des principales voies de migration en Europe

### Qu'est ce qu'un programme Life ?

L'Instrument Financier pour l'Environnement (Life Nature), créé en 1992, est spécialement conçu pour soutenir l'application des Directives européennes dites "Oiseaux" de 1979 et "Habitats, Faune, Flore" de 1992 qui doivent déboucher sur la mise en place du réseau Natura 2000. Les projets de conservation de la nature qui contribuent à maintenir ou à rétablir les habitats naturels et/ou les populations d'espèces dans un état de conservation favorable au sens de la directive "Habitats" sont éligibles à Life Nature. Les projets doivent viser des Zones de Protection Spéciales (ZPS) ou des sites d'intérêt communautaire, ainsi que des espèces mentionnées dans ces directives. Ils sont financés à 50 % par l'Union Européenne et le reste par des fonds nationaux (Etat, Collectivités locales, fonds privés, autres...). En France, Life Nature a financé depuis 1992 plus de 45 projets de conservation de la nature.

# LE PROGRAMME LIFE MARAIS DE ROCHEFORT EN ACTIONS

## Renforcement de l'intérêt et de la valeur biologique des prairies par une gestion hydraulique et pastorale adaptée

Le caractère humide étant l'un des principaux facteurs déterminant l'intérêt biologique des prairies de marais, un volet spécifiquement "hydraulique" et des études pluridisciplinaires seront menés sur trois secteurs afin d'établir un programme d'intervention. L'objectif est de maintenir localement l'eau de pluie (quelques centimètres) sur les parties basses des parcelles et de laisser ces zones s'assécher progressivement au printemps sans trop perturber le pâturage et la fauche. Inonder les prairies sous un trop grand volume d'eau et trop longtemps n'aurait pas plus d'intérêt sur le plan écologique et serait inapproprié à certains habitats naturels et à certaines espèces animales et végétales.

La mise en place d'aménagements hydrauliques et pastoraux favorisera une régulation plus fine des niveaux d'eau, à la fois dans les canaux et surtout sur les parcelles dans les "basses" et les "jas". A terme, l'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs, anatidés et limicoles principalement (Bécassine des marais, Sarcelle d'hiver, Canard siffleur, pluviers...). Au printemps, la diminution progressive des niveaux d'eau dans les "basses" et des "jas" permettra la reproduction et l'alimentation de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau (Chevalier gambette, Echasse blanche, Héron pourpré...), de poissons (Brochet...), d'insectes (libellules...) ainsi que le développement de la flore locale.

Le programme Life prévoit ainsi une amélioration du potentiel d'accueil de 175 hectares et l'établissement d'un plan de gestion concerté sur 50 hectares de prairies de marais tout en assurant la poursuite de l'activité d'élevage.



Bossis et jas hors d'eau en été © Jean Terrisse



Baisse en eau au printemps © Christophe Egreteau et Vincent Delecour



Chevalier gambette

© Emile Barbelette

Les "basses" et les "jas", par les variations topographiques qu'ils génèrent et leur caractère humide, sont indispensables à l'alimentation et à la reproduction de la faune mais aussi au développement d'une flore subhalophile très caractéristique. Ces microreliefs sont donc des éléments majeurs de l'histoire et de la richesse biologique des marais de Rochefort.

### Qu'est ce qu'une "baisse" ?

Lorsque le marais n'était encore qu'une immense vasière littorale, la marée haute en se retirant a creusé des chenaux d'écoulement en direction de la mer. Ces chenaux naturels se retrouvent encore actuellement sur les prairies naturelles où ils forment des dépressions sinueuses (les basses).

### Qu'est ce qu'un "jas" ?

Dans les premiers temps de la conquête de l'homme sur les vasières marines, une partie du terrain gagné a été aménagée en salines. Avec la disparition de la saliculture, ces salines se sont transformées en pâturage mais leur relief caractéristique (bossis et jas) demeure encore présent, les "jas" sur les prairies d'aujourd'hui correspondent aux anciens bassins de décantation de l'eau salée.

## Préservation et restauration des boisements humides

Les boisements humides, constitués principalement de Frênes communs, forment des petits îlots traditionnellement exploités pour la production de bois de chauffage, les "terrées". Ces habitats assurent un rôle complémentaire des prairies de marais. Ils représentent en effet des zones "refuges" pour de nombreuses espèces : Rosalie des Alpes, Loutre d'Europe et Vison d'Europe, Rainette arboricole, Héron pourpré, Faucon hobereau et divers chiroptères dont le Murin de Bechstein ou la Barbastelle. Cependant, le rôle et l'intérêt biologique de ces habitats restent sous-estimés. L'exploitation, qui favorise la coupe au ras du sol, au détriment de pratiques traditionnelles comme l'éêtage des frênes, ainsi que la faiblesse des niveaux d'eau dans les fossés, entraînent une perte d'originalité et de diversité biologique de ces sites.

Ce volet du programme prévoit la maîtrise foncière de 15 hectares de boisements humides et la réalisation de travaux de restauration par la plantation de frênes et l'entretien traditionnel par éêtage.



Boisements humides © Jean Terrisse  
Hérons pourprés © Christophe Egreteau et Vincent Delecour



## Approfondissement des connaissances et actions de protection en faveur de la Loutre et du Vison d'Europe

Les ouvrages routiers de franchissement de canaux constituent une des principales menaces pour la Loutre d'Europe. Lorsqu'au cours de leur déplacement des individus se trouvent confrontés à des ouvrages inadaptés, notamment avec un trop faible tirant d'air, ils le contournent et traversent la chaussée, s'exposant ainsi à un risque fort de collision routière.

Dans les marais de Rochefort, le Vison d'Europe est en limite nord de son aire de répartition. Les populations de cette espèce d'intérêt communautaire prioritaire sont donc particulièrement sensibles. A ce jour, aucun cas de mortalité de Vison d'Europe n'a été clairement identifié mais la découverte de cadavres de cette espèce de petite taille est aléatoire et les risques de confusion avec d'autres petits mustélidés plus importants. Les experts nationaux (Mission Vison d'Europe) estiment que les collisions routières représentent néanmoins 65 % des cas de mortalité des visons retrouvés morts.

Cette action vise à réduire les risques de collisions routières par la mise en place d'un réseau de suivi et une collaboration avec les services d'entretien des routes. La neutralisation des ouvrages les plus meurtriers devra permettre de réduire les risques de mortalité routière de ces deux mustélidés emblématiques des zones humides.

## Entretien et régénération des levées boisées

Les levées boisées (digues avec alignements d'arbres têtards) représentent les limites des endiguements successifs conduits pour gagner sur la mer. Elles constituent des corridors de déplacement pour de nombreuses espèces (Loutre et Vison d'Europe, chiroptères).

Les arbres têtards jouent également un rôle important pour la Rosalie des Alpes et pour des espèces qui nichent dans les trous d'arbres, comme la Huppe fasciée, ou qui gîtent sous l'écorce comme le Murin de Bechstein.

Ces linéaires boisés accueillent également des nids de Cigogne blanche. Toutefois, souffrant d'un manque d'entretien, de vieillissement, et les trouées n'étant pas reboisées faute de régénération naturelle, les levées boisées perdent peu à peu de leur intérêt patrimonial. Ce volet du programme prévoit la restauration de deux kilomètres de levées boisées par des opérations d'entretien des têtards et de plantations de frênes.



Loutre d'Europe © Claude Guihard



Vison d'Europe © Gilles Martin



Rainette arboricole © Sylvain Hunault

Levé boisée © Estelle Kerbirou